



DRACÉNIE
PROVENCE VERDON
agglomération

MON AGGLO

Numéro 57
Hiver 2020

EAU & ASSAINISSEMENT

De nouvelles compétences
pour l'agglomération

Dossier

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

L'eau et l'assainissement en mode intercommuna

TROISIÈME ET DERNIER
VOLET DE LA RÉFORME
TERRITORIALE, LA LOI
PORTANT NOUVELLE
ORGANISATION
TERRITORIALE DE LA
RÉPUBLIQUE (NOTRe) A
ÉTÉ PROMULGUÉE LE 7
AOÛT 2015. PARMI LES
ARTICLES DE CE TEXTE
FIGURE NOTAMMENT
LE TRANSFERT
OBLIGATOIRE
DE NOUVELLES
COMPÉTENCES AUX
COMMUNAUTÉS
D'AGGLOMÉRATIONS,
DONT LA GESTION
DE L'EAU ET
L'ASSAINISSEMENT,
COMPLÉTÉ PAR LA LOI
FERRAND DU 3 AOÛT
2018 AJOUTANT LA
GESTION DES EAUX
PLUVIALES EN ZONE
URBAINE.

En résumé, c'est ce que dit l'article de Loi. Dans la réalité, chaque territoire a dû discuter de tous les aspects de ces nouvelles compétences pour que le transfert soit réussi et qu'au final, les usagers ne soient en aucune manière pénalisés. Ou pire encore, que la qualité du service ne baisse.

Ces compétences eau et assainissement trouvent leur place au cœur d'une politique intégrée de l'eau, désormais structurée à l'échelle intercommunale.

Le transfert des compétences d'eau potable et d'assainissement va faire évoluer en profondeur le paysage de la gestion du petit cycle de l'eau. Toutefois, il ne remet pas nécessairement en question la gestion actuelle de ces services publics.

Ainsi, dans la grande majorité des cas, les infrastructures existantes (usines de production, stations d'épuration) continueront de fonctionner comme auparavant. Le personnel indispensable à sa bonne marche est conservé. Un transfert au 1^{er} janvier 2020 ne signifie pas une harmonisation des modes de gestion et des tarifs à cette date : une période transitoire, à définir au niveau de chaque territoire, doit permettre une mise en œuvre adaptée et progressive des compétences au niveau intercommunal. Savoir se donner le temps de préparer et d'anticiper tous les aspects de ce délicat dossier apparaît comme une condition indispensable à sa réussite.

I Consensus politique

En Dracénie, les élus se sont opposés d'une même voix à ce transfert de compétences, soulignant tout au long du processus législatif la complexité et le manque de proximité dans ce dossier. Pour autant, une fois le texte promulgué, faisant acte d'esprit républicain, chacun s'est engagé dans la mise en place concrète du transfert pour appliquer la loi. Les modes de gestion en régie ou en Délégation de Service Public seront conservés à l'identique. Pour chaque commune, une convention de gestion sera passée avec l'agglomération pour permettre à celles-ci d'exercer les missions à l'identique pour le compte de DPVa.

Ainsi, il a été convenu sur le territoire que ces conventions prévoient une subvention versée par l'agglomération aux communes pour qu'elles puissent gérer au niveau local ces compétences et offrir aux usagers un service de proximité.

Cette vision politique partagée par tous est garante d'un transfert réussi pour le bien de tous.



ALLER
PLUS LOIN

→ www.dracenie.com

Lire la suite



TRANSFERT DE COMPÉTENCES Un territoire à préparer

À L'HEURE DU TRANSFERT, LES ÉLUS ET LE PERSONNEL DE DPVA ET DES COMMUNES SONT LARGEMENT MOBILISÉS. LE DOSSIER EST COMPLEXE CAR LA SITUATION N'EST PAS LA MÊME DANS CHAQUE COMMUNE. AUJOURD'HUI L'ORGANISATION EST PANACHÉE ENTRE RÉGIES ET DÉLÉGATIONS DE SERVICE PUBLIC (DSP)

La Dracénie, territoire aux multiples facettes, comprend ainsi 12 régies et 11 contrats de DSP pour l'assainissement collectif et 10 régies et 11 contrats de DSP pour l'eau potable. Cela impose des traitements différents afin de se conformer à la loi.

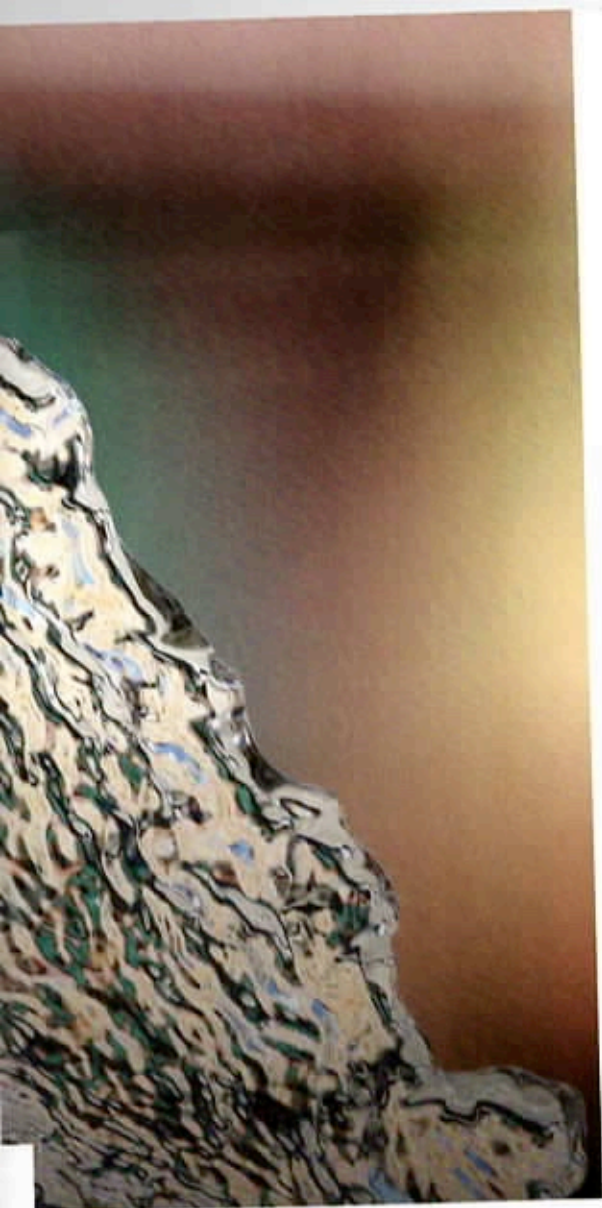
■ L'importance de l'eau

Le service public d'eau potable défini par la compétence eau comprend deux missions :

- la distribution de l'eau potable aux usagers
- la production, le transport et le stockage de l'eau avant sa distribution.

Ce long travail préalable a nécessité de nombreuses réunions de travail pour tenter d'être prêt le jour J. On peut ainsi évoquer la nécessité de réaliser un diagnostic technique de l'existant, de répertorier le matériel à disposition, de se soucier du devenir des agents et de leurs futures missions, de se mettre en conformité avec les obligations





Les modes de gestion varient à l'échelle du territoire entre la régie et la Délégation de Service Public (DSP). Ainsi, l'exercice de la compétence "distribution d'eau potable" se décline comme suit :

Mode de gestion	
DSP	Régie
Ampus	Bargème
Callas	Bargemon
Châteaudouble	Comps-sur-Artuby
Claviers	Figanières
Draguignan	La Bastide
Flayosc	La Motte
Le Muy	La Roque-Esclapon
Salernes	Les Arcs-sur-Argens
Sillans-la-Cascade	Lorgues
Trans-en-Provence	Montferrat
	Saint-Antonin
	Taradeau
	Vidauban

légales et de s'assurer que le transfert ou la transformation des contrats est possible.

Le processus est long et fastidieux mais s'agissant de compétences aussi essentielles, il était important de mobiliser toutes les énergies pour que les choses se passent en douceur. Le transfert se fera pour assurer la même qualité de service, sans augmentation du coût au mètre cube et en cas de problème la solution sera disponible au plus vite et à proximité.

La commune reste finalement le lieu de référence auquel le contribuable peut s'adresser.

I L'assainissement aussi

La compétence assainissement se décompose en deux volets : collectif et non collectif.

La compétence assainissement collectif est déjà exercée par l'agglomération depuis sa création en 2001.

Dans sa dernière mouture issue de la loi NOTRe, l'assainissement comprend nécessairement ces deux volets. L'assainissement collectif concerne les eaux usées raccordés au réseau public de collecte. Ce service est lui-même divisé entre la collecte des eaux usées et leur traitement.

I Le devenir des syndicats dans le cadre du transfert de compétences

L'existence des 3 syndicats "à cheval" sur le périmètre de DPVa (SIA d'Entraigues, SIHV, SEVE) ne sera pas remise en cause. Dracénie Provence Verdon agglomération en deviendra membre de plein droit en lieu et place des communes concernées. Leur organisation et leur mode de gestion ne seront pas affectés.

Les syndicats inclus dans le périmètre de DPVa seront dissous : SIVOM Sud, SIVOM de Callas, SIVU Taradeau-Vidauban-Les Arcs et SIVU Trans-Draguignan. Au 1^{er} janvier 2020, il reviendra donc à l'agglomération d'assurer, en lieu et place des syndicats dissous et des communes, la gestion du service public d'alimentation en eau potable, afin de garantir la continuité et la qualité du service rendu aux usagers.



LES CARTES SUIVANTES ILLUSTRONT LA SITUATION DU TERRITOIRE EN TERME DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE COLLECTE DES EAUX USÉES APRÈS L'ÉCHÉANCE DU 1^{ER} JANVIER 2020. UNE FOIS LE TRANSFERT DE COMPÉTENCE MIS EN PLACE, LES DSP SERONT CONSERVÉES JUSQU'À ÉCHÉANCE DES CONTRATS. LES COMMUNES EN RÉGIE BÉNÉFICIERONT D'UNE CONVENTION DE GESTION ET LE SYNDICAT, INCLUS DANS LE PÉRIMÈTRE COMMUNAUTAIRE, SERA DISSOUT.

EAU POTABLE

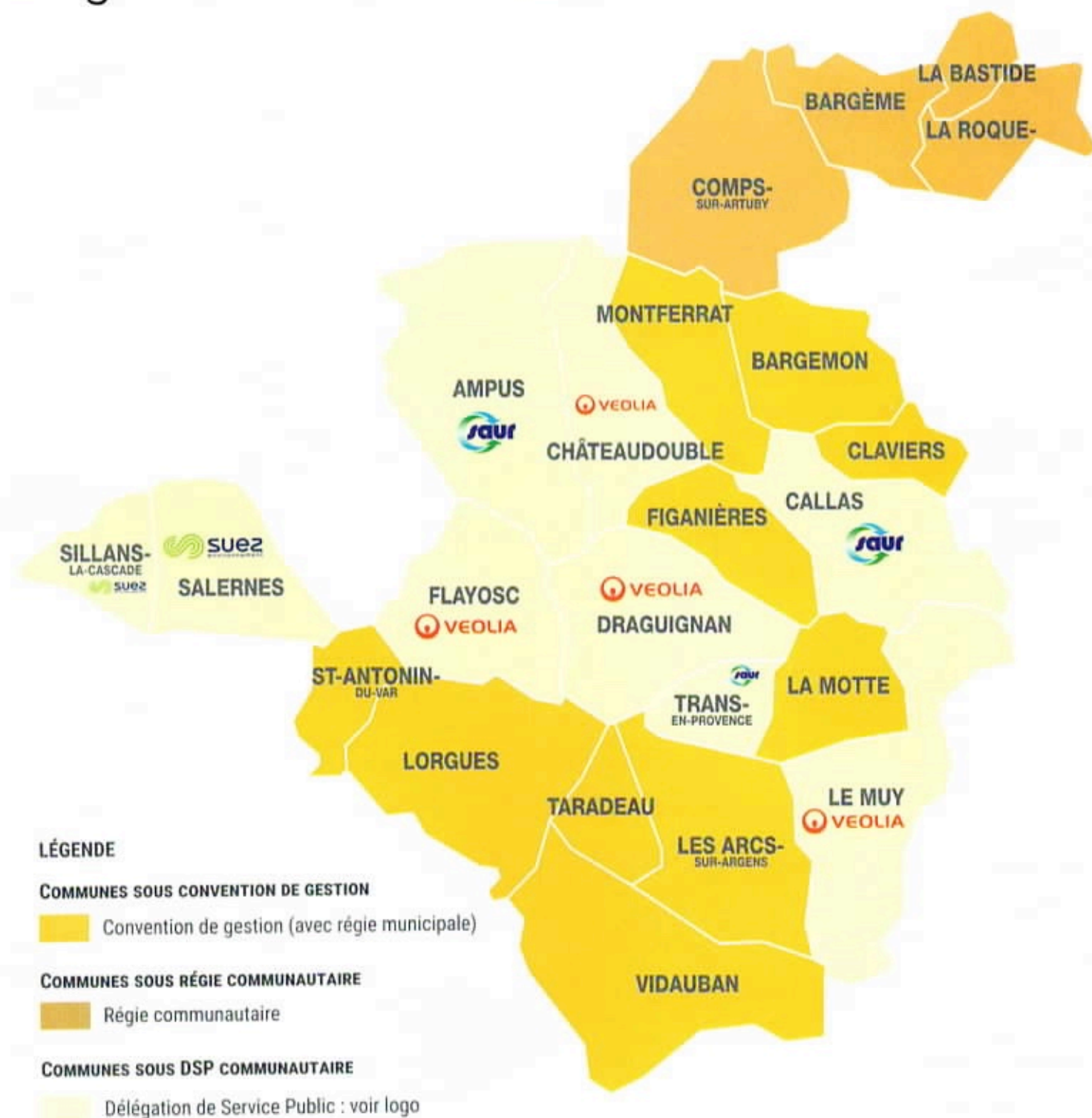
L'organisation de la **distribution**





EAUX USÉES

L'organisation de la **collecte**





Gardez le contact, en toute simplicité !

ON NE LE RÉPÈTERA JAMAIS ASSEZ, LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES EAU & ASSAINISSEMENT AU 1^{ER} JANVIER 2020 AU NIVEAU DE LA COMMUNE À L'AGGLOMÉRATION DOIT SE FAIRE SANS IMPACTER LE QUOTIDIEN DES USAGERS. SI DANS LES FAITS, 45 AGENTS INTÈGRENT L'AGGLOMÉRATION EN CE DÉBUT D'ANNÉE, RIEN NE CHANGE CONCRÈTEMENT DANS L'ORGANISATION HABITUELLE DES COMMUNES.

EAU POTABLE & ASSAINISSEMENT : LES NUMÉROS À JOINDRE

Ampus : SAUR (agence de Callas : 3 rue St Éloi) : 04 83 06 70 01

Bargème : 04 94 50 21 94

Bargemon : 04 94 39 09 20

Callas : SAUR - 3 rue St Éloi / 04 83 06 70 01

Châteaudouble : Véolia (agence de Fréjus) - 04 94 17 64 00

Claviers* : SAUR (agence de Callas : 3 rue St Éloi) : 04 83 06 70 01

Comps-sur-Artuby : 04 94 50 24 00

Draguignan : Véolia (agence de Fréjus) - 04 94 17 64 00

Figanères : 04 94 50 93 60

Flayosc : Véolia (agence de Fréjus) - 04 94 17 64 00

La Bastide : 04 94 76 80 19

La Motte : 06 30 07 01 06 / urgences : 06 80 21 23 58

La Roque-Esclapon : 04 94 50 40 50

Le Muy : Véolia (agence de Fréjus) - 04 94 17 64 00

Les Arcs-sur-Argens : 06 76 72 78 74

Lorgues : 04 94 85 92 81

Montferrat : 04 94 50 21 91

Saint Antonin-du-Var : 04 94 04 04 77

Salernes : SUEZ - 04 94 70 62 52

Sillans-la-Cascade : SUEZ - 04 94 70 62 52

Taradeau : 04 94 99 70 39 / urgences : 06 24 86 88 18

Trans-en-Provence : SAUR - 2 av. de la Gare / 04 83 06 70 01

Vidauban : 04 94 99 99 09 / urgences : 06 26 76 40 27

* Pour la collecte des eaux usées à Claviers, contactez directement la mairie au 04 94 76 62 07

TRANSFERT DE COMPÉTENCES

"On assure les mêmes missions"

DANS LES COMMUNES DE LA DRACÉNE, PLUSIEURS AGENTS SONT CONCERNÉS PAR LE TRANSFERT DE COMPÉTENCES ET DEVIENNENT AU 1^{er} JANVIER DES AGENTS INTERCOMMUNAUX. AU-DELÀ DE L'ÉVOLUTION PERSONNELLE, CHACUN Y VOIT UNE CONTINUITÉ NÉCESSAIRE ET ÉVIDENTE DU SERVICE RENDU AUX USAGERS.

Delphine Nicolai est secrétaire au **service Eau et assainissement à la mairie de Vidauban**. Le 1^{er} janvier 2020, avec ses deux collègues de bureau, elle va être transférée à Dracénie Provence Verdon agglomération. Un changement dans la continuité qui ne va en aucune manière impacter son travail et ses missions.

"Je pense que le fait d'intégrer l'agglomération ne va pas changer fondamentalement notre mode de fonctionnement. Les missions qui nous incombent restent les mêmes, le personnel actuellement en place reste à son poste dans les antennes territoriales décentralisées dans les communes. Toutefois, les deux importantes réunions auxquelles nous avons été conviées, et qui réunissaient tous les agents communaux transférés à DPVa, nous ont permis de bien prendre la mesure du dossier et des nouveautés qui allaient en découler. Nous avons eu droit à une présentation très précises du dossier, avec un récapitulatif du calendrier et des missions de chacun. La nouvelle organisation n'aura pas trop d'impact, d'autant que nous n'aurons pas de missions supplémentaires, du moins dans l'immédiat. Quant au fonctionnement de ce service, il n'évolue pas et tous les numéros de téléphone restent opérationnels pour que les usagers aient toujours le moyen de nous contacter".



I Laurent Giordana et Fabrice Barbagallo, service Eau et assainissement de Taradeau

Les missions de ce service sont multiples mais ô combien importantes pour les usagers. *"Nous veillons sur nos réseaux, qu'ils s'agissent de l'eau ou de l'assainissement, nous devons être toujours prêts et au courant d'éventuels problèmes ou incidents. Le travail d'équipe est donc primordial"* explique Laurent Giordana, le responsable technique avant de poursuivre *"Nous produisons de l'eau. Nous devons donc optimiser notre production. Cela passe par des contrôles fréquents en différents points des réseaux comme les stations de pompage où l'on vérifie l'état général, la pression et les hauteurs d'eau mais nous veillons aussi sur nos réservoirs (Taradeau en dispose de 3 pour une capacité de stockage de 950 m³)".* Quant au transfert sous l'égide de DPVa, les taradéens n'ont pas l'air inquiet. *"C'est davantage une évolution réglementaire, nos métiers et nos missions restent les mêmes".*



"Un plus pour tout le monde"

Boris Marcheal est responsable au sein du **Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU)** pour le traitement des eaux usées réunissant Taradeau, Les Arcs et Vidauban. A ce titre, il va être transféré, comme ses 4 collègues (3 techniciens et un administratif) à DPVa. *"Ce changement va nous apporter de la force et une plus grande capacité d'achat. Plus on sera important et plus nous pourrions discuter les prix. Nos missions restent les mêmes, nous serons toujours sur nos secteurs et nos sites, simplement nous aurons de meilleurs outils et plus de moyens. À ce titre, nous offrirons un service de meilleure qualité aux usagers. Aujourd'hui, comme demain, nous aurons à veiller sur les réseaux, sur les postes de relevage ou encore les stations d'épuration. Nous serons mobilisables 7j/7 et 24h/24 pour intervenir en cas de problème. La vraie amélioration réside dans le développement d'un nouveau système d'alarme et de la télégestion des sites. L'aventure intercommunale débute mais je pense que tout le monde va en profiter".*

